

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 20 août 2024, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

**SH-742 décrétant un emprunt et une dépense de 200 000 \$ pour la mise aux normes et la réfection des équipements de levage de postes de pompage d'eaux usées et sécurisation des puits humides lors de l'opération et la maintenance.**

L'objet de ce règlement est d'autoriser la Ville à procéder à des travaux aux postes de pompage d'eaux usées Chahoon, Victor-Hugo, Saint-Jean-des-Piles et Moïse-Cadorette afin de sécuriser les équipements de levage qui servent à l'opération et à la maintenance des postes. Également, dans divers postes de pompage d'eaux usées, des systèmes de déploiement de garde-corps amovibles au droit d'ouvertures sont prévus, afin de sécuriser les lieux pour les travailleurs, mais également d'être conforme aux normes en vigueur.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 13 septembre 2024 et celle de la ministre des Affaires municipales le 20 septembre 2024.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 27 septembre 2024

Me Chantal Doucet  
Greffière